



# IMPAYES D'UN DEFUNT ET UTILISATION DU COMPTE

Par **VITRY STEPHANE**, le **05/08/2017** à **17:49**

Bonjour,

Mon père est décédé le 16 Juillet 2017, il était titulaire d'un compte bancaire individuel. Pour organiser ses obsèques, nous ses héritiers directs, avons effectué des opérations bancaires.

Son conseiller, me demande de créditer son compte pour les prélèvements censés sur son compte.

Ayant effectué le virement demandé par celui-ci, il est a été rejeté cause titulaire du compte décédé.

Ce même conseiller nous annonce d'une possible suite judiciaire.

Que devons nous faire?

Vous remerciant d'avance de votre aide.

Bien cordialement.